



LIGNE 18

AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

Gare Saint-Quentin Est

REUNION PUBLIQUE

27 mai 2015

François DELIGNÉ

Maire de Guyancourt

Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines

Le dialogue et l'échange : une contribution importante au projet



Un site Internet : www.societedugrandparis.fr/ligne18

Déroulement de la réunion publique



**INTRODUCTION
ET PRÉSENTATION**

ÉCHANGES ET DÉBAT

FILM

Isabelle JARRY

Garante de la concertation



LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

À la suite du débat public de 2010-2011, la Société du Grand Paris a mis en place **une concertation continue** pour informer le public et les divers acteurs sur l'état d'avancement du projet et parfaire la préparation des enquêtes publiques.

- La Société du Grand Paris **a décidé d'organiser une concertation renforcée pour la ligne 18 (Aéroport d'Orly < > Versailles-Chantiers)**
- La Société du Grand Paris **a informé la Commission nationale du débat public (CNDP) de cette concertation et a sollicité la désignation d'un garant (article L. 121-13-1 du code de l'environnement)**
- La CNDP a désigné le garant au cours de sa séance du 4 février 2015



RÔLE ET MISSIONS DU GARANT

Mission principale du garant : il n'exprime pas d'avis sur le projet, mais veille au bon déroulement des échanges entre le public et la Société du Grand Paris

- **Avant les réunions publiques**
 - Il s'assure des dispositions prises pour la diffusion des informations
 - Il veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées
- **Pendant la phase de réunions publiques**
 - Il favorise l'expression du public
 - Il veille à la possibilité d'exprimer questions, observations et propositions
 - Il s'assure de la transparence et de la qualité des réponses
- **À la clôture de la concertation renforcée**
 - Il rédige un rapport rendu public, joint au compte-rendu de la concertation établi par la SGP ; ce rapport est soumis à la CNDP en séance plénière.
 - Le rapport du garant est joint au dossier d'enquête publique



LA CONCERTATION EST FONDÉE SUR 3 PRINCIPES

- **Transparence**

Le garant s'assure que l'information adressée au public est complète, claire et accessible

- **Argumentation**

Les réunions publiques sont l'expression de points de vue argumentés émanant autant de la SGP que du public, des acteurs du projet et des usagers. Les échanges entre participants constituent une réflexion collective

- **Équivalence de traitement**

Chaque participant bénéficie des mêmes moyens d'expression et de la même qualité d'écoute

isabelle.jarry@debatpublic.fr

SOMMAIRE

1. LE GRAND PARIS EXPRESS

2. LA LIGNE 18 AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

3. LE GRAND PARIS EXPRESS A GUYANCOURT

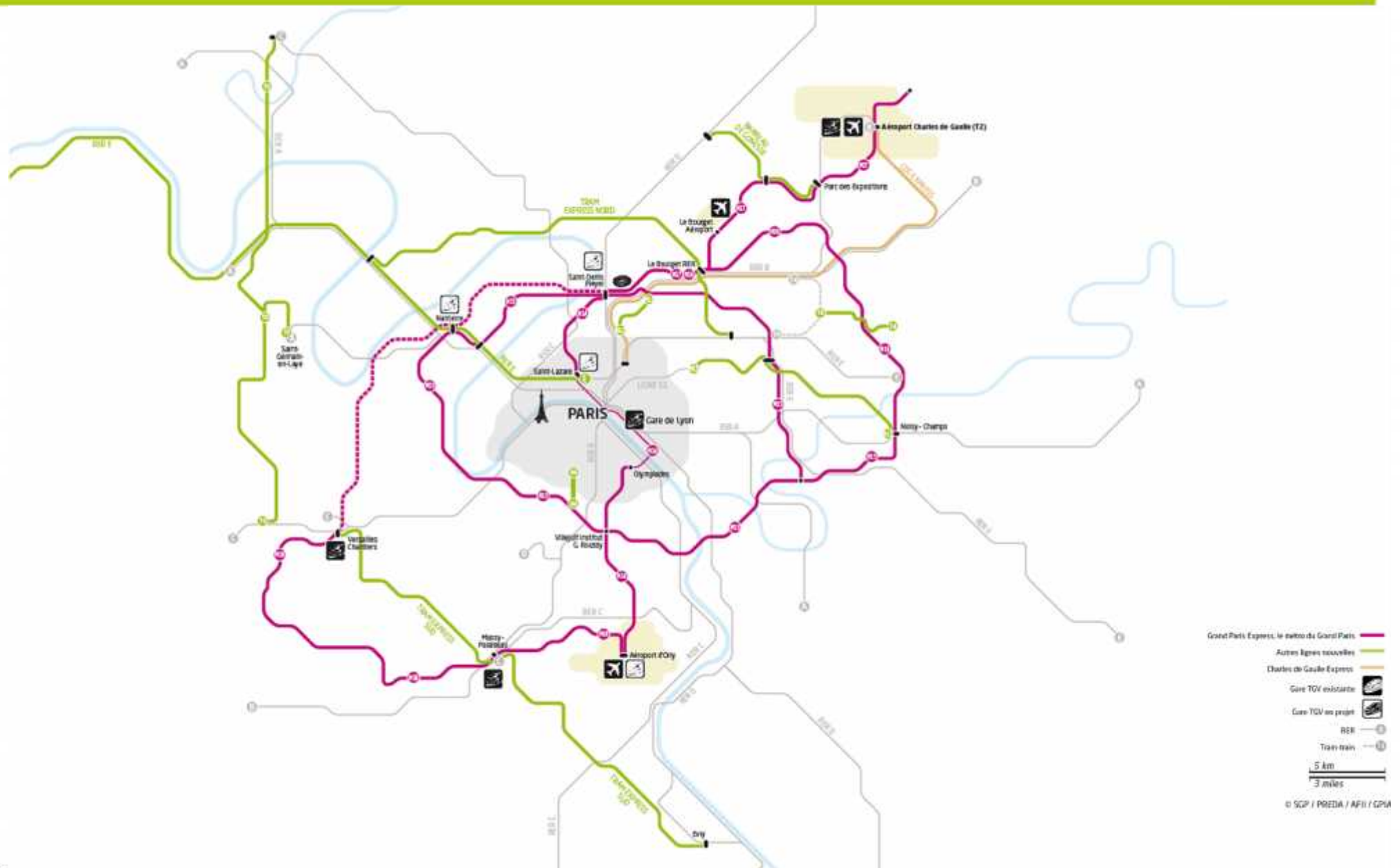
Philippe YVIN

Président du Directoire
de la Société du Grand Paris

1.

LE GRAND PARIS EXPRESS

Le Grand Paris des Transports



Les lignes du Grand Paris Express



Les lignes du Grand Paris Express



200 km

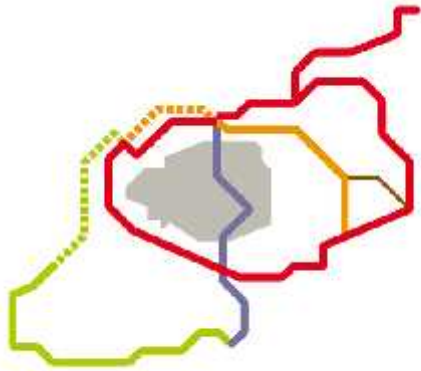
4 lignes
nouvelles

2 lignes
prolongées

68 gares
dont les 3/4 en
correspondance

2 millions
de voyageurs
par jour

Le Grand Paris Express, un projet qui améliore la vie quotidienne



Faciliter les déplacements

Alléger le trafic sur les lignes existantes

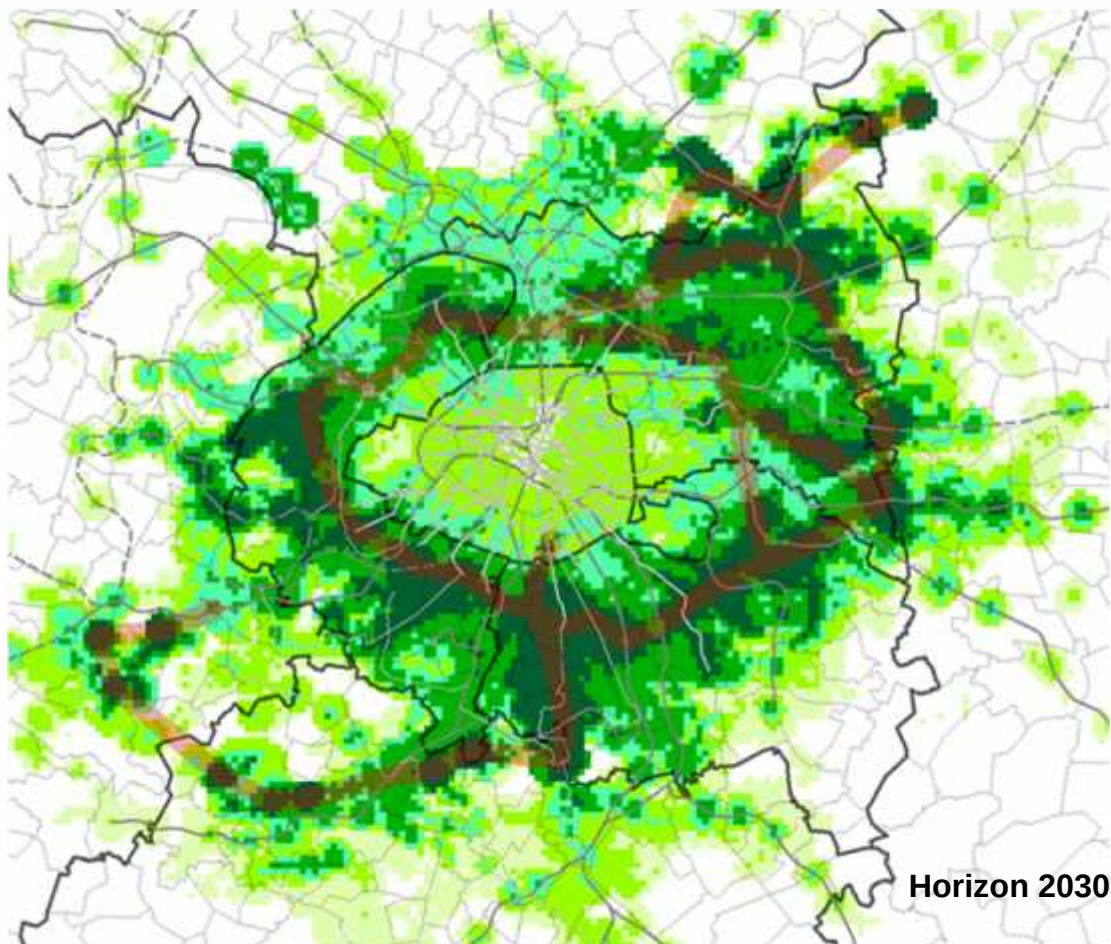
Favoriser l'égalité entre les territoires

Soutenir le développement économique et l'emploi

Le Grand Paris Express offre un accès facilité :

- **aux centres universitaires et de formation professionnelle**
- **aux centres hospitaliers**
- **aux pôles d'affaires et aux zones aéroportuaires**

Le Grand Paris Express, un moteur pour l'emploi



- **Amélioration de l'accessibilité à l'emploi**

- **Création d'emplois**
 - **15 à 20 000 emplois directs** par an liés à la construction
 - **Au moins 115 000 emplois induits**
- **Insertion professionnelle**
 - **Engagement de la SGP** à la favoriser dans ses contrats avec les entreprises
- **Attractivité des territoires**
 - **70 milliards d'euros** d'avantages socio-économiques

Les clauses d'insertion dans les marchés publics

- ❑ Dans le respect des règles des marchés publics, la SGP intégrera les clauses sociales dans l'ensemble des marchés (BTP et ingénierie ferroviaire) qu'elle passera.
- ❑ Principal public éligible aux clauses sociales:
 - Demandeurs d'emploi de longue durée (+ de 12 mois d'inscription)
 - Allocataires RSA; bénéficiaires Allocation Spécifique de Solidarité,
 - Jeunes de moins de 26 ans de niveau inférieur à CAP/BEP



Sur la totalité du chantier GPE, on estime à environ **20 millions d'heures d'insertion.** (estimation SGP)

L'ambition numérique du Grand Paris



Un métro au service d'une société de plus en plus connectée

Un métro qui produit et recueille des données numériques pour les villes et les start-up

Infrastructures du Grand Paris Express

Un métro au service du développement et de l'attractivité numérique des territoires

Des gares au service des nouveaux modes de travail et d'innovation



Le périmètre des dépenses à la charge de la SGP

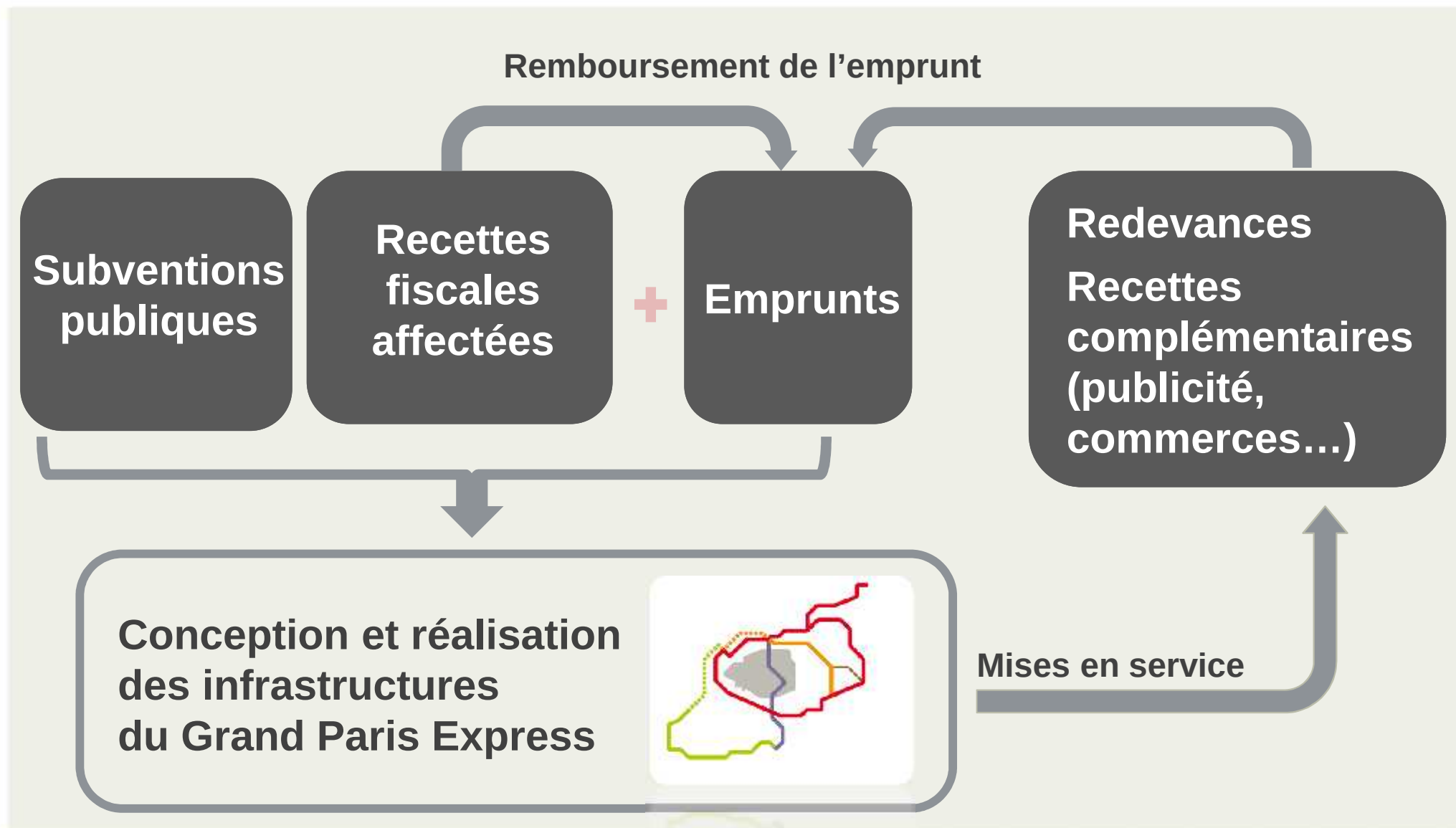
Coûts d'ici 2030

En milliards d'euros – conditions économiques de 2012

LIGNE 14 *	LIGNE 15	LIGNE 16	LIGNE 17	LIGNE 18	23 milliards d'euros
Contribution SGP à la modernisation des réseaux existants					3 milliards d'euros
COÛT TOTAL					26 milliards d'euros

* Prolongements : Mairie de Saint-Ouen / St Denis Pleyel & Olympiades / Orly

Le financement du Grand Paris Express



Métro du Grand Paris Express : qui fait quoi ?



**Autorité organisatrice
des transports
en Île-de-France**
Co-MOA ligne 14
Saint-Lazare /
Mairie de St-Ouen



Maître d'Ouvrage (MOA)
Conception, réalisation,
financement du
Grand Paris Express



**Gestionnaire
de l'infrastructure et futur
exploitant de la ligne 14 sud**
Co-MOA ligne 14
Saint-Lazare /
Mairie de St-Ouen

Partenaires institutionnels

Services de l'État
Collectivités locales
Entreprises de transport
(RATP/SNCF/RFF/ADP)



**Habitants et
associations**
Concertation continue

2.

LA LIGNE 18

AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS

Antoine DUPIN

**Directeur des Relations Territoriales
Société du Grand Paris**

La ligne 18 en chiffres



35 km

14 km
en aérien

10 gares

4 départements
91, 92, 78, 94

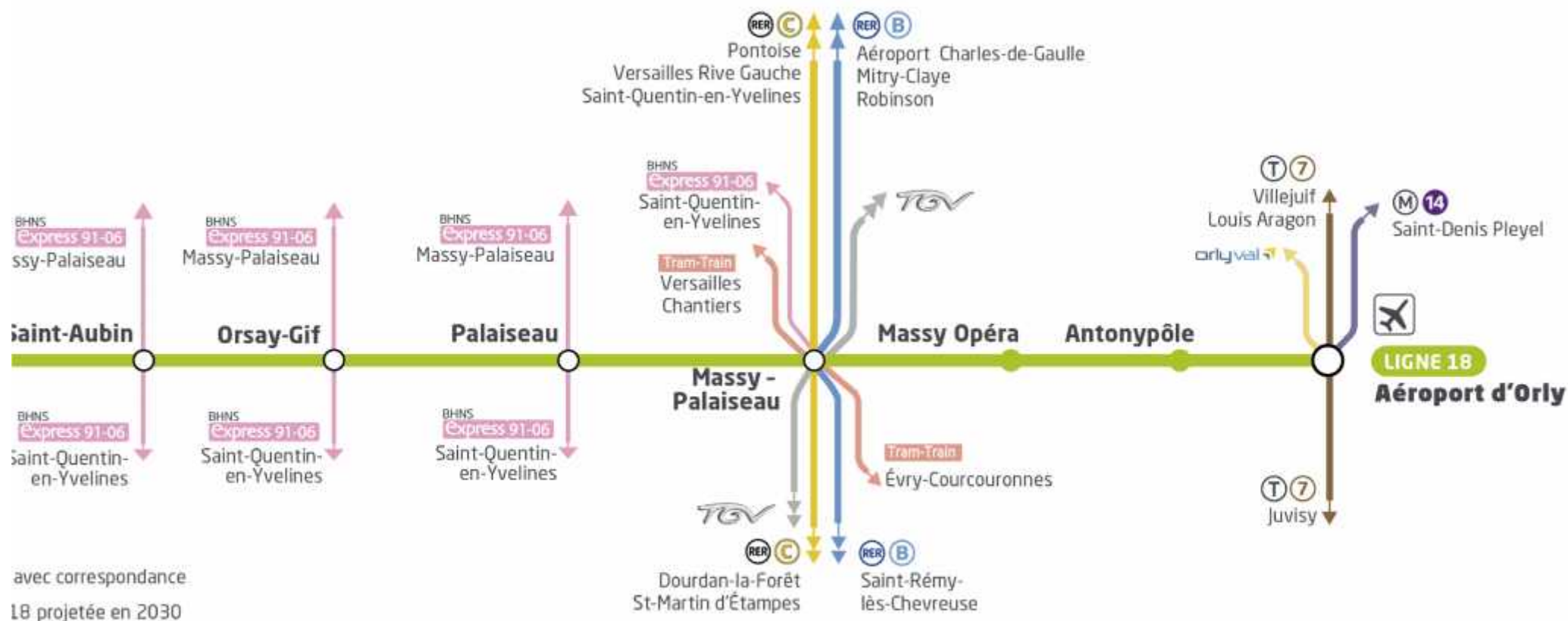
6 Communautés
d'agglomération

Sous condition de faisabilité de la gare CEA Saint Aubin, après évolution du périmètre de protection autour des installations du CEA.
Des mesures conservatoires permettront d'achever ultérieurement la construction de la gare.

Des gares en correspondance avec



Horizon 2030



Pôles d'Orly, d'Antony/Wissous et de Massy : une zone économique essentielle pour le Sud francilien



Le Pôle d'Orly, 2^{ème} aéroport français

- **21 800** entreprises
- **146 000 m²** d'aménagement dans le cadre du projet Cœur d'Orly

Antonypôle/Wissous

- **60** ha d'éco-parc d'activités
- **1600** entreprises entre Antonypôle et la Croix-de-Berny

Massy

- **25 700** emplois salariés
- **45 000** voyageurs par jour



La ligne 18 : une desserte essentielle pour le développement harmonieux de Paris-Saclay



Le Campus Paris-Saclay

à horizon 2025 :

- **15 % de la recherche** en France
- **30 000 étudiants**
- **20 000 enseignants-chercheurs**

Cluster Paris-Saclay

La ligne 18 : une desserte essentielle pour Saint Quentin, pôle majeur de l'économie des Yvelines



Saint-Quentin-en-Yvelines

- **144 262** habitants
- **108 000** emplois
- **8 860** établissements en 2013

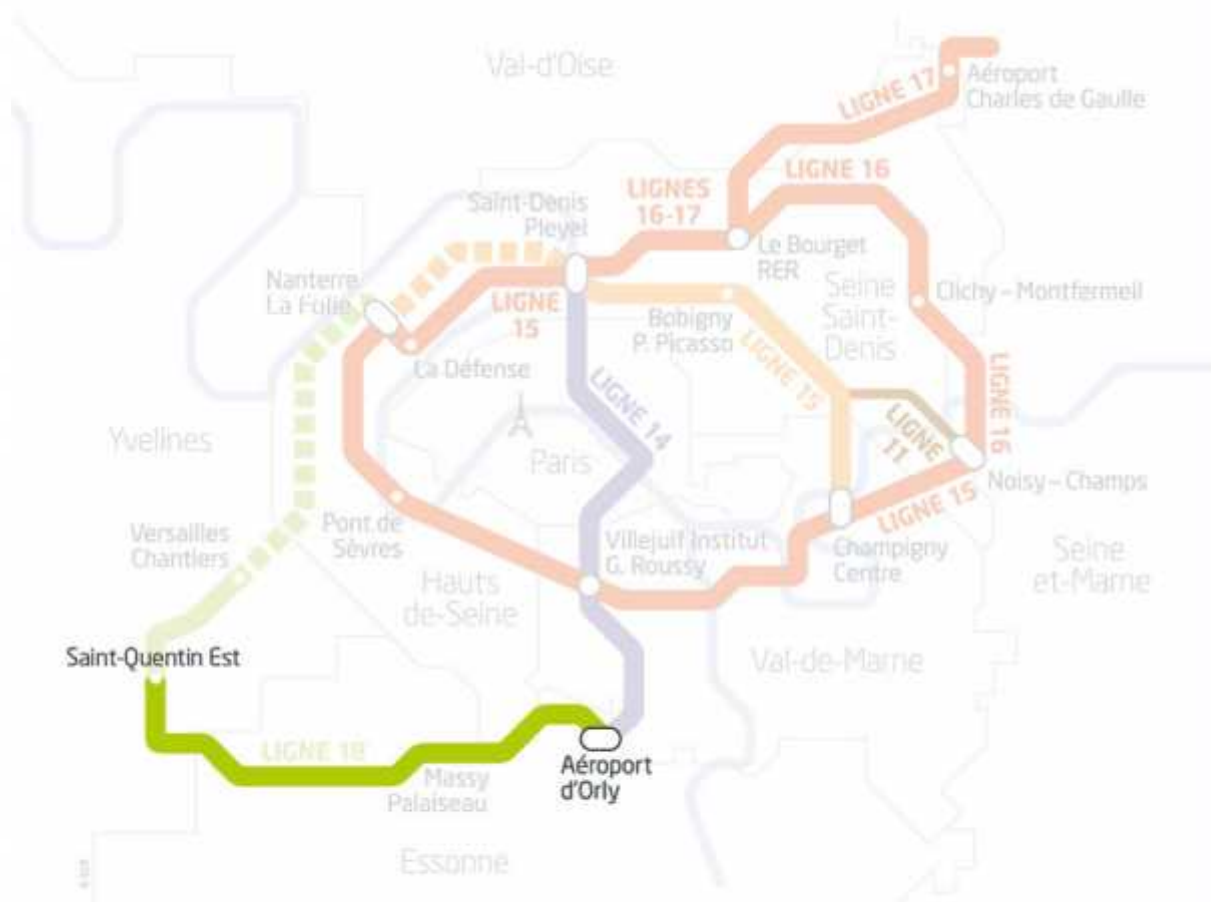
dont à Guyancourt

- **1709** établissements implantés en 2011
- **900** entreprises du secteur des hautes technologies et du tertiaire



Crédit des photos: <http://www.sqyentreprises.com/> Casqy

Des temps de parcours réduits



Entre **Saint-Quentin Est** et
Aéroport d'Orly

Aujourd'hui



1h20

Demain

LIGNE 18

21 mn

Gain de temps

59 mn

Des temps de parcours réduits



Entre **Saint-Quentin Est** et
Versailles Chantiers

Aujourd'hui



30 mn

Demain

LIGNE 18

5 mn

Gain de temps

25 mn

La maîtrise foncière

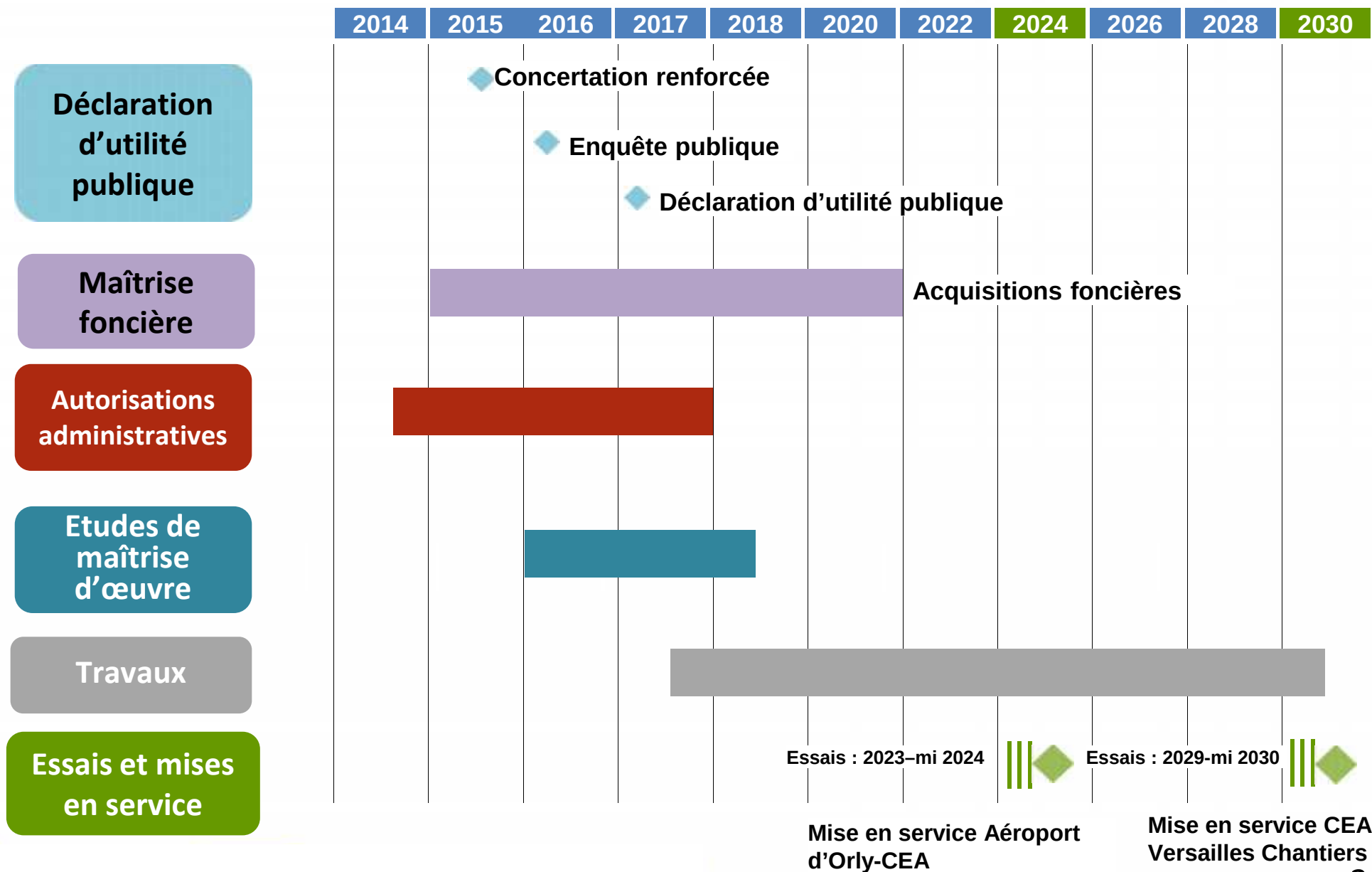
800 parcelles nécessaires entre Orly et Versailles

- 61 % de ces parcelles sont en sous-sol (les tréfonds)
- 39 % de ces parcelles sont en surface

Pour les parcelles de surface comme pour les volumes en sous-sol :

- Négociations avec les propriétaires privés par le groupement Systra Foncier/FIT Conseil, opérateur désigné par la Société du Grand Paris.
- Négociations directes par la SGP avec les propriétaires publics et les grandes entreprises.
- Si les négociations amiables n'aboutissent pas, il y aura recours à l'expropriation, après enquête parcellaire et une fois la déclaration d'utilité publique obtenue.

Le calendrier de la Ligne 18



Une méthode fondée sur le dialogue et l'échange



Des instances de travail et de validation en présence de la Société du Grand Paris, des collectivités locales et des partenaires.

Depuis juin 2011, sur la Ligne 18 :

- **16** comités techniques
- **16** comités de pilotage

Plus de 350 réunions de travail

Les partenaires des territoires



FILM

3.

LE GRAND PARIS EXPRESS À SAINT-QUENTIN-EN- YVELINES

Brigitte GREGOIRE

Directrice de Projet

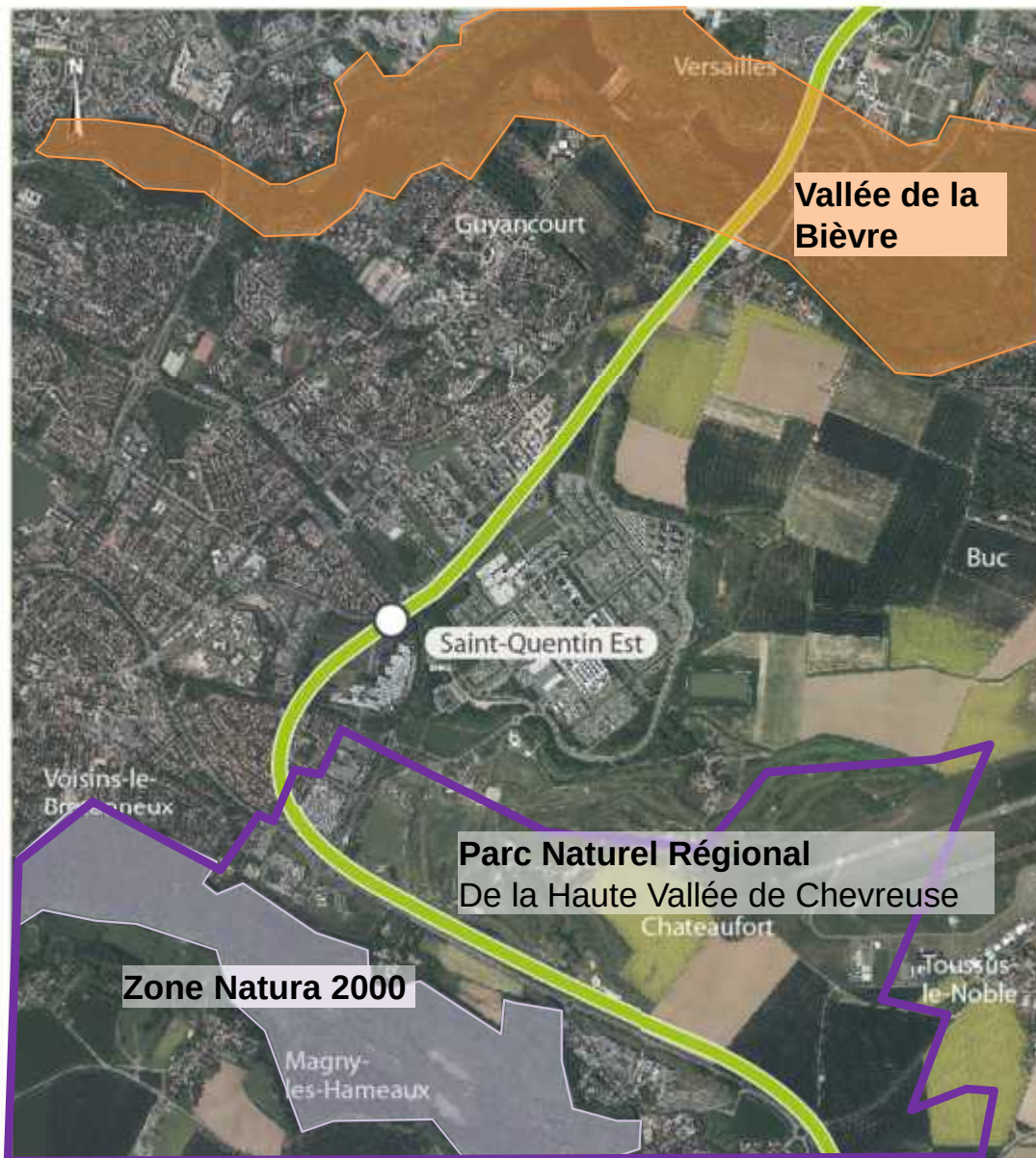
Société du Grand Paris

Le contexte urbain à Saint-Quentin-en-Yvelines



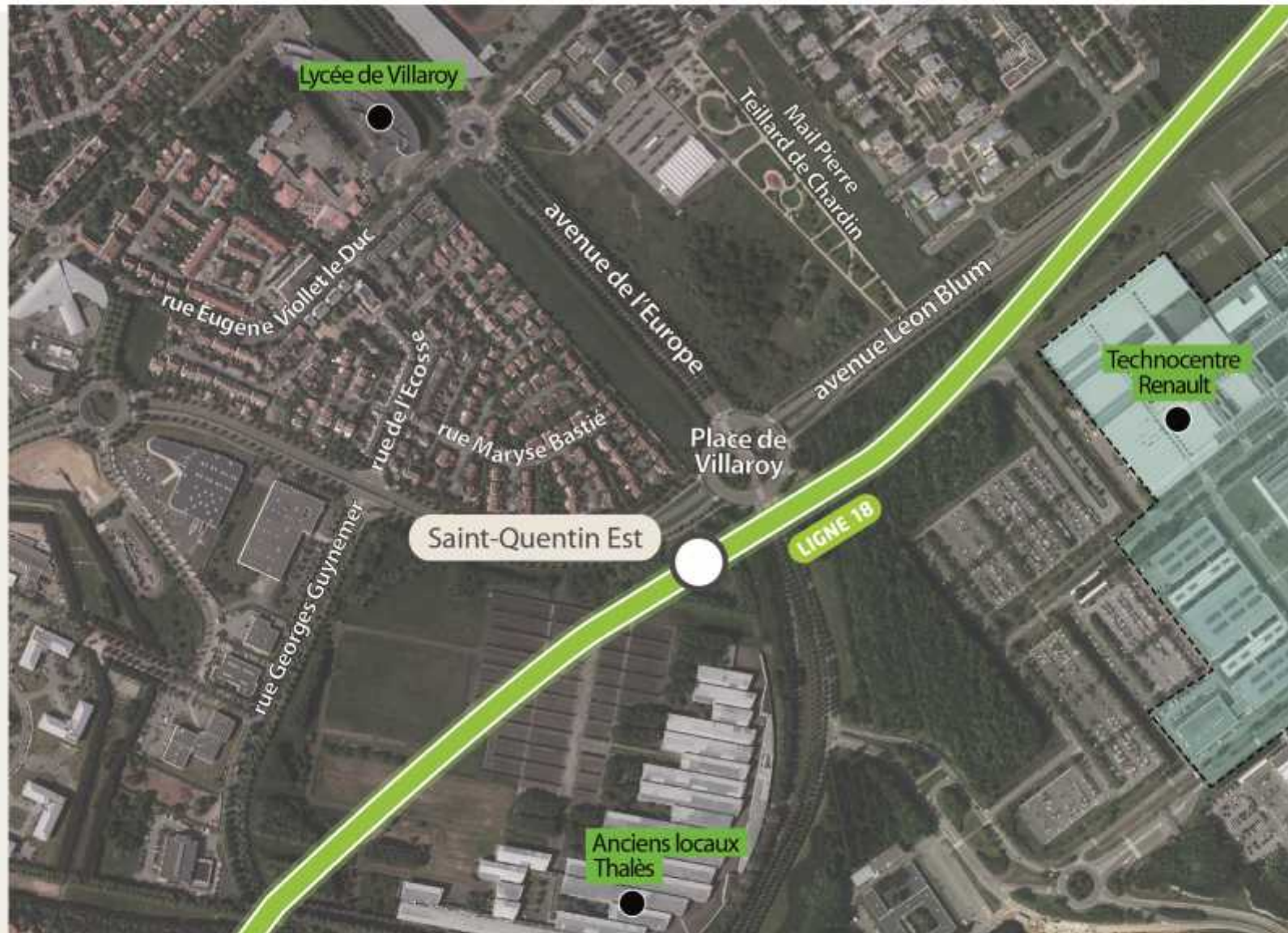
-  Rayon de 800 m autour des gares
-  Gare
-  Ligne 18
-  Routes et autoroutes

Le contexte environnemental à Saint-Quentin-en-Yvelines



- Site classé et inscrit
- Parc Naturel Régional
- Site Natura 2000

Gare Saint-Quentin Est

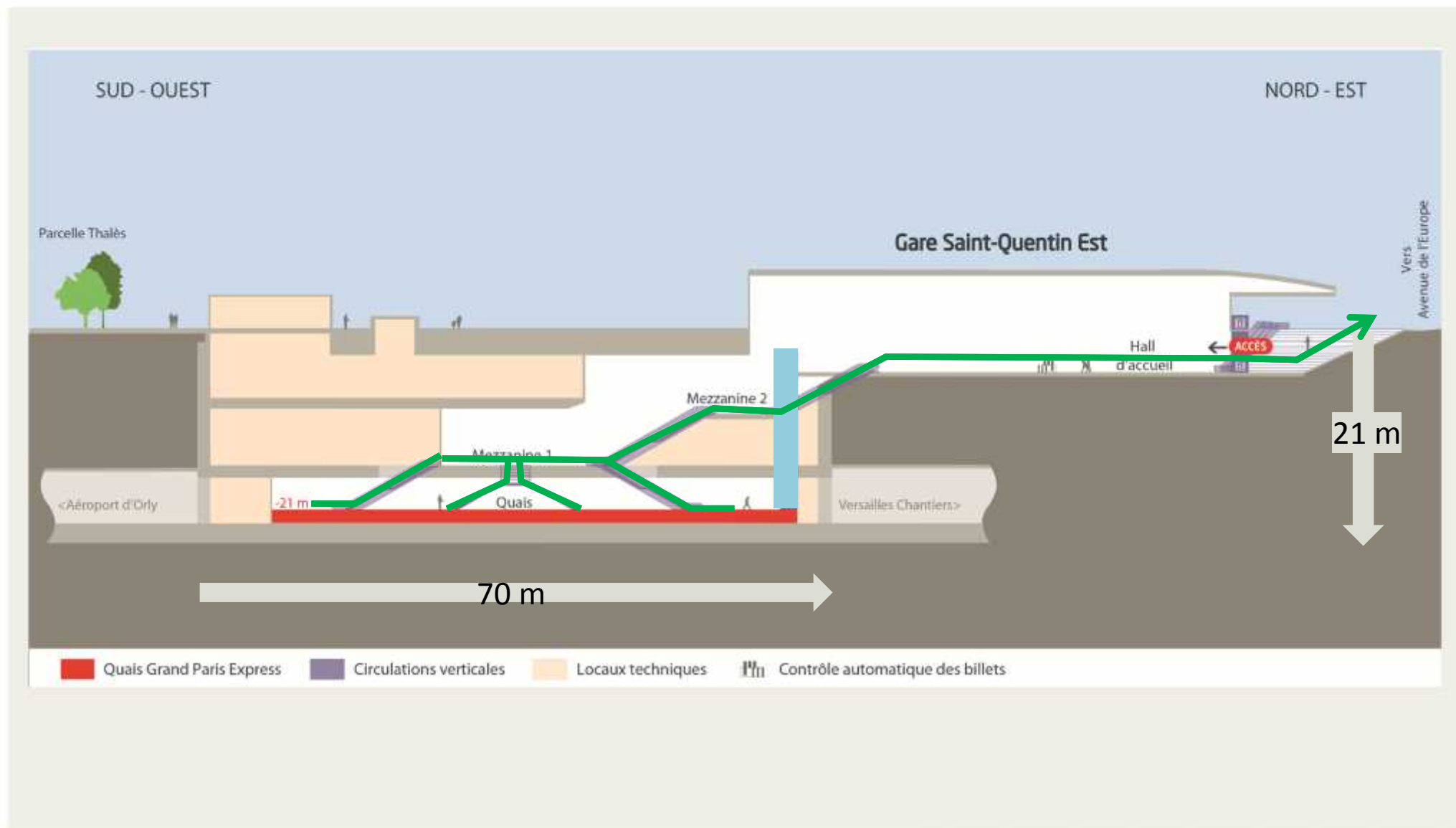


Gare Saint-Quentin Est



Illustrations non contractuelles

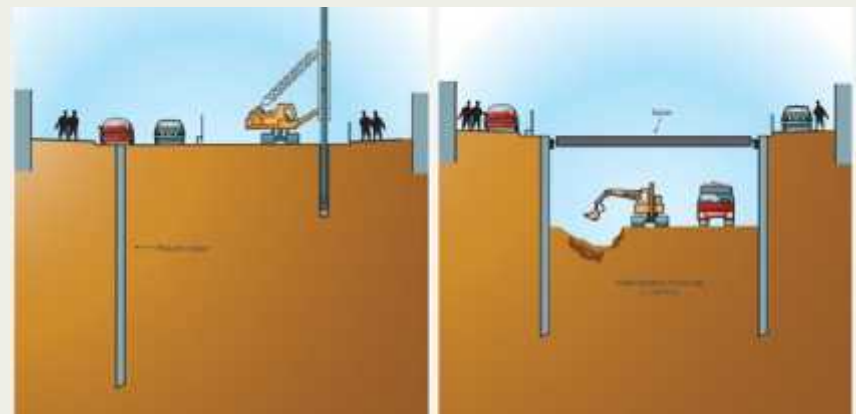
Gare Saint-Quentin Est



Les travaux

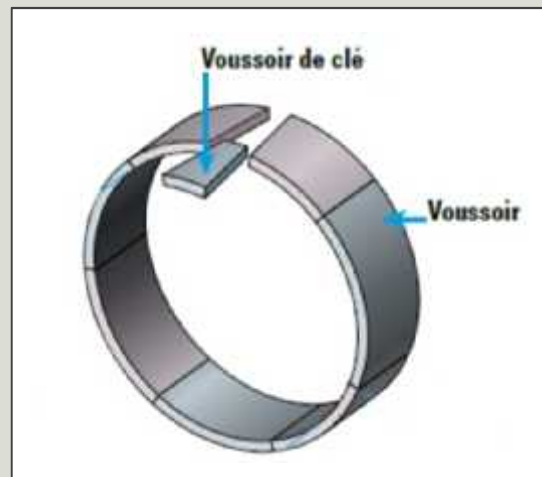
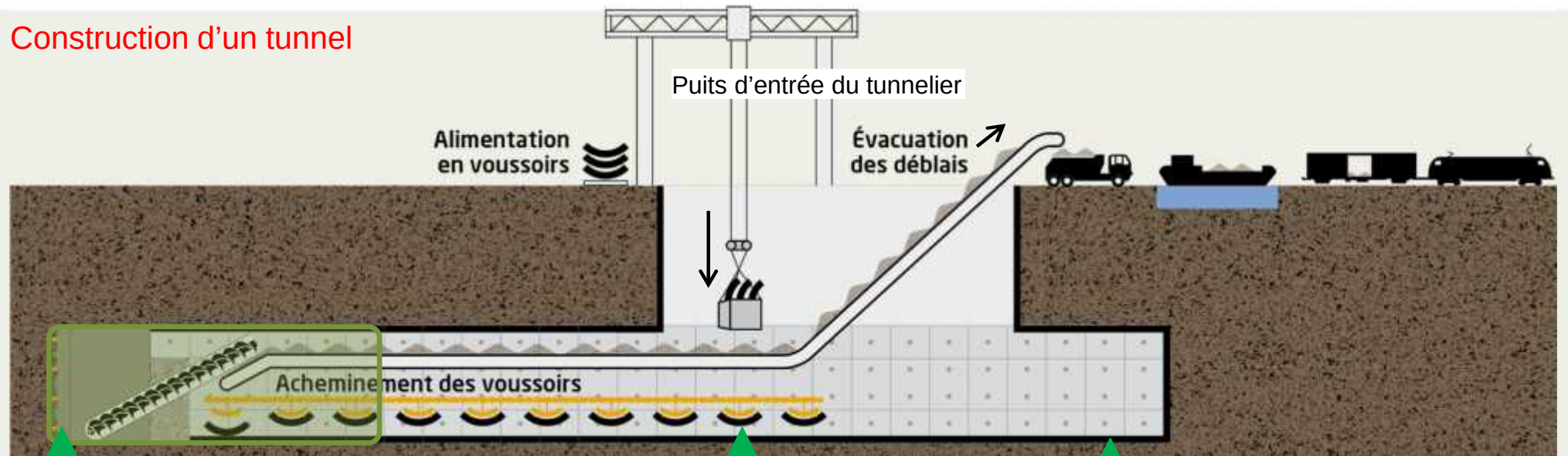
Deux types de travaux :

- Les travaux souterrains : tunnel
- Les travaux réalisés à partir du sol
 - gares
 - ouvrages annexes



Les travaux souterrains

Construction d'un tunnel



Les travaux réalisés à partir du sol : les gares

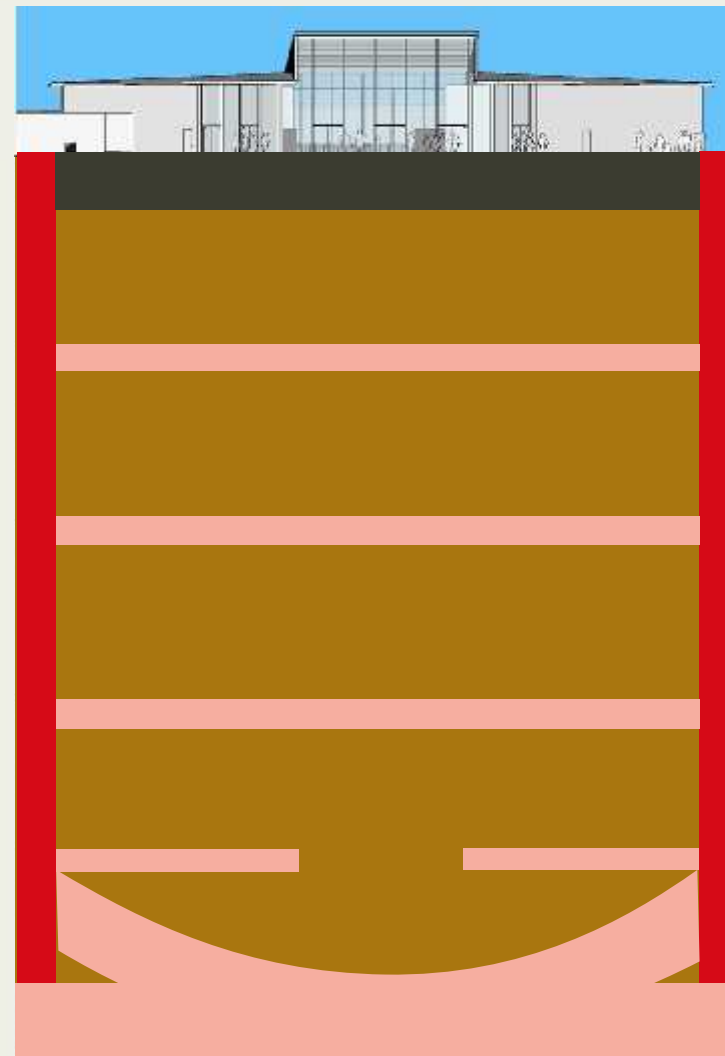
Bâtiment voyageurs et équipements

Couverture de la gare

Radier, dalles

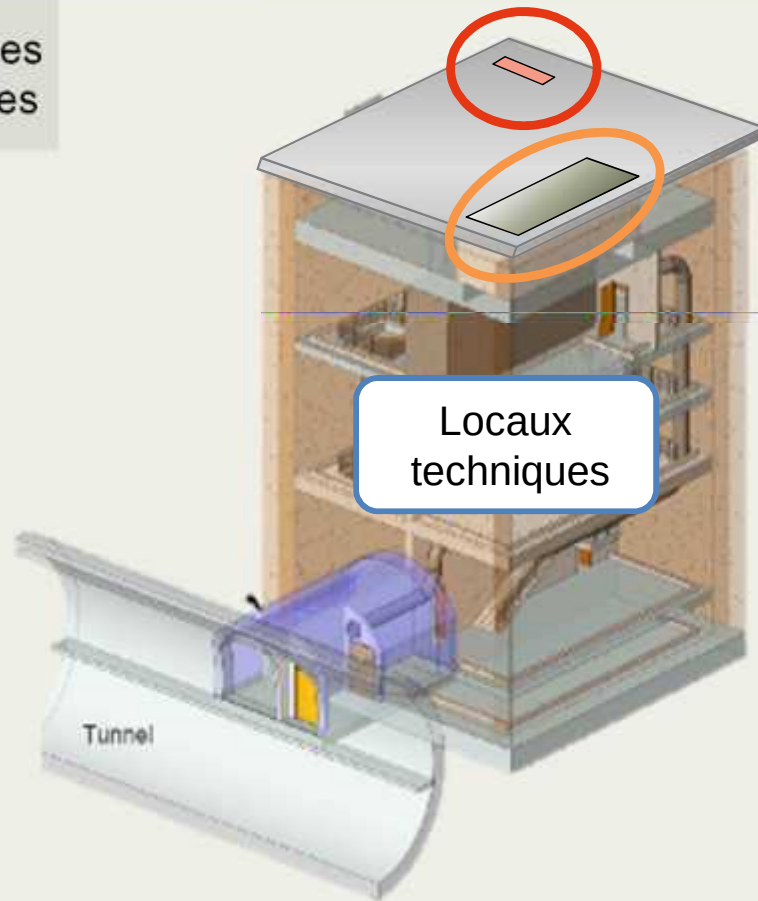
Excavation avec pompage

Réalisation de parois moulées



Les travaux réalisés à partir du sol : les ouvrages annexes

Ouvrages
Annexes



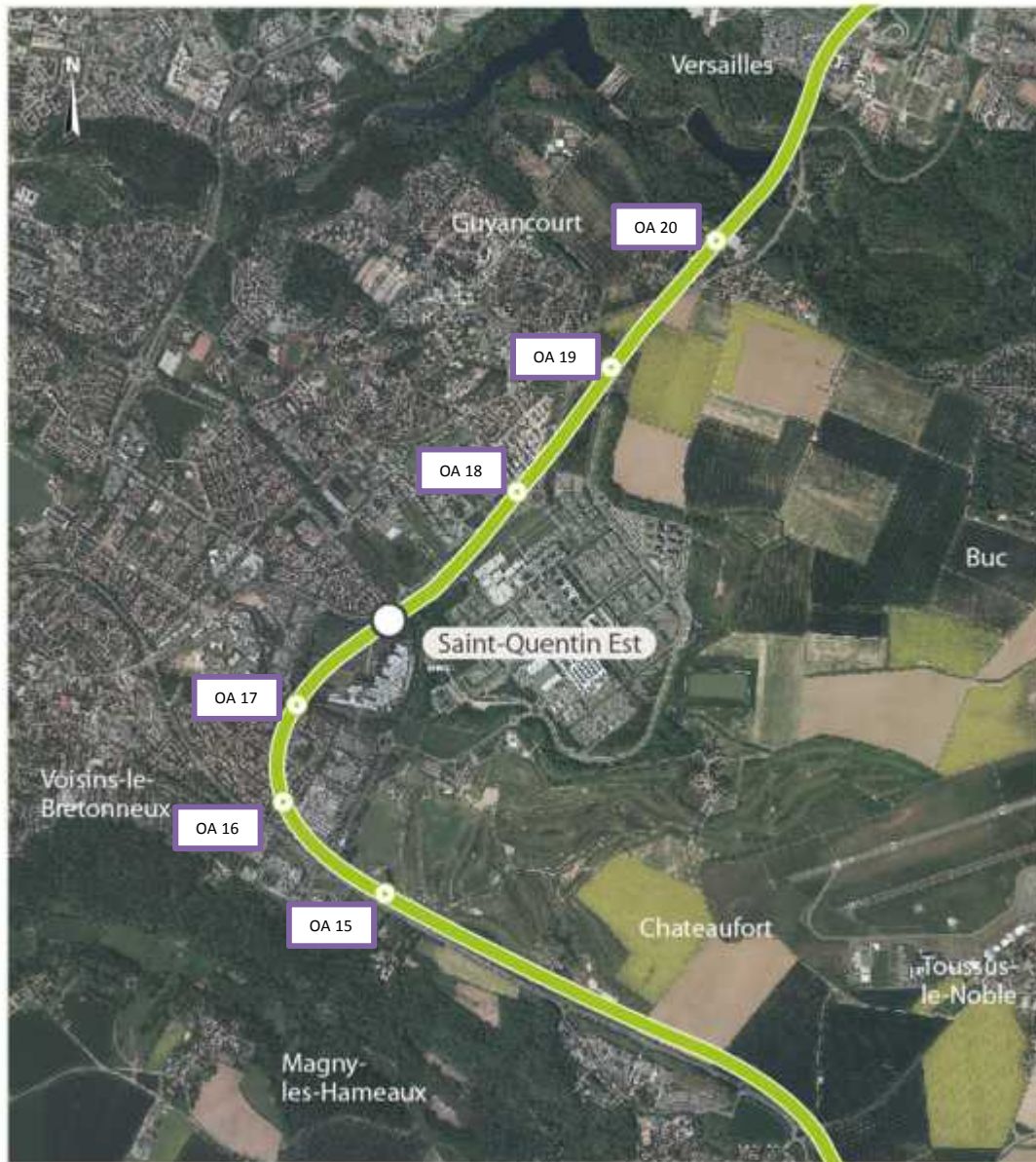
Trappe d'accès secours



Grille de ventilation

Locaux techniques : ouvrages de décompression, ouvrages d'épuisement (évacuation des eaux), postes de redressement électrique, poste d'éclairage ...

Les ouvrages



Un métro performant

Un métro sûr, rapide et confortable

- Automatique sans conducteur
- Roulement fer, alimentation par 3^e rail
- Vitesse maximale de 100 km/h
- Largeur des trains : 2,50 m environ
- Longueur des trains : entre 45 et 60 m
- Capacité d'environ 350 voyageurs par train
- 1 train toutes les 2 min 30 à 3 min en heure de pointe
- Vitesse commerciale de 65 km/h



Une circulation régulière

- Des navettes automatiques gérées en temps réel via un poste de commande centralisé

ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Prochaines réunions publiques

- Magny-les- Hameaux
le jeudi 11 juin à 20h

**La Société du Grand Paris vous
remercie pour votre participation.**

Vos questions et avis sur :

www.societedugrandparis.fr/ligne18